



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.086 Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-15 ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, Monsieur Julien GUEDJ est désigné secrétaire de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 18 septembre 2023.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.087 Adoption du compte-rendu de la séance du 19 juin 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 19 juin 2023 est adopté.



Mairie du XVI^e 18 septembre 2023

16.2023.088 Inventaire des équipements de proximité du 16^e arrondissement pour l'année 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans la séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-13, L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 16^e arrondissement a la charge ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur la proposition de Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale et de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

ARTICLE 1 : L'inventaire des équipements de proximité dont le conseil du 16^e arrondissement a la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.

ARTICLE 2 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 16^e arrondissement a la charge est abrogé

+
++

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.089 2023 DPE 42 Subventions (24 700 euros) et conventions avec des associations œuvrant pour la réduction des déchets

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DPE 42 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'attribuer cinq subventions d'un montant total de 24 700 € aux associations Les Amis du 3^e café, Epinoia, Tendance 19, Groupe SOS Solidarité, et Emmaüs Défi ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DPE 42 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.090 2023 DLH 249 Location de l'immeuble 2-4-6 rue Gavarni et 12 rue de Passy (16^e) à Paris Habitat OPH

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 249 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris de soumettre à son agrément les conditions de location à Paris Habitat OPH de l'immeuble 2-4-6, rue Gavarni et 12 rue des Passy (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 249 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.091 2023 DLH 252 Location de l'immeuble 211, avenue de Versailles (16^e) à la RIVP - Bail emphytéotique

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 252 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris de soumettre à son agrément les conditions de location à la RIVP de l'immeuble 211, avenue de Versailles (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 252 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.092 2023 DAC 163 Subventions conventions et avenants à convention avec onze structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 163 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions de fonctionnement à onze structures au titre de l'Art pour Grandir ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 163 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.093 2023 DAC 240 Subventions (52.000 euros) à quatre Bibliothèques patrimoniales parisiennes et signature d'une convention

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 240 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'attribuer quatre subventions de fonctionnement à quatre bibliothèques patrimoniales parisiennes est lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'Association de la Régie Théâtrale ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 240 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.094

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 15 septembre 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu l'article L 2121-11 §2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Monsieur Francis SZPINER, Maire du 16^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement accepte, vu l'urgence d'examiner les délibérations suivantes :

162023094 Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 15 septembre 2023.

M. Francis SZPINER rapporteur.

2023 DDCT 61 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2024.

2023 DDCT 62 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2024.

2023 DDCT 63 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2024.

2023 DFA 54 Résiliation de la concession de travaux - convention d'occupation du domaine public de la propriété domaniale dénommée le Chalet de la Croix Catelan (Bois de Boulogne, Paris 16^{ème}).

M. Jérémy REDLER rapporteur.

2023 DLH 137 Réalisation dans les 12e et 16e arrondissements d'un programme de création de 3 logements PLA-I par SNL-Prologues - Subvention (141 154 euros).

2023 DLH 239 2 avenue du Maréchal Maunoury 75016 - Indemnisation amiable d'une société en réparation de dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris.

2023 DLH 263 Signature d'une convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil.

M. Jacques-Frédéric SAUVAGE rapporteur.

2023 DASCO 70 Désaffectation de l'usage scolaire de l'école maternelle Arnold Netter (12e) et de l'école élémentaire Hamelin (16e).

2023 DASCO 79 Collèges publics - Dotations complémentaires de fonctionnement (1 431 520 euros), subventions d'équipement (57 230 euros) et subventions pour travaux (197 257 euros).

2023 DASCO 80 Transformations Olympiques - Convention de mise à disposition de locaux et convention d'utilisation et d'animation des dojos solidaires avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo.

2023 DASCO 85 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2024 (2 738 585 euros).

2023 DASCO 93 collèges publics parisiens - Modalités d'attribution des dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.094(suite)

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du
15 septembre 2023

2023 DASCO 94 Dotations de la Ville de Paris (1 402 000 euros) pour les actions éducatives des collèges publics.

2023 DASCO 95 collèges publics parisiens - Dotations (662 347 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs des collèges publics.

2023 DASCO 100 Transformations Olympiques - subventions (300 000 euros) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 26 associations dans le cadre du projet "éducation par le sport".

Mme Isabelle NIZARD rapporteure.

2023 DAC 162 Subventions et conventions ou avenants à convention pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle.

Mme Bérengère GREE rapporteure.

2023 DJS 30 Subventions (113.000 euros) et signature d'une convention et 13 avenants avec le comité et 13 OMS.

M. Ali OUBAALI rapporteur.

2023 DVD 57 Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 194 100€ en investissement) et conventions associées.

2023 DVD 62 Parc de stationnement DELESSERT à Paris 16e - Avenant n°2 de prorogation de la convention de concession.

2023 DVD 88 Déploiement à Paris de diverses zones de stockage en cas de crue de la Seine. Signature d'une convention d'occupation et d'utilisation du domaine public avec la RATP.

Mme Vanessa EDBERG rapporteure.

2023 DAE 179 Subvention d'investissement (200.000 euros) et convention avec Paris Habitat pour la réhabilitation et l'attractivité de plusieurs locaux destinés à accueillir des commerces culturels/de proximité.

M. Bruno LIONEL-MARIE rapporteur.

2023 DFPE 73 Subventions (1 447 829€), avenants 1 et 2 à la Fondation des Œuvres de la Croix St Simon, pour ses deux établissements hors forfait Fuligule 16^e et l'Ombelle 17^e.

2023 DFPE 83 Avenant n°1 à convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage confiée à Paris Habitat pour la création d'un multi-accueil de 36 places et d'un centre de PMI au 51 boulevard Exelmans 16^e.

2023 DFPE 150 Centre multi-accueil situé 2 rue Faustin Hélie /6 place Possoz (16e) - Convention de gestion avec Paris Habitat.

2023 DFPE 160 Généralisation à l'ensemble des établissements municipaux des conseils de parents et des conseils d'établissement et modification des règlements intérieurs types proposés aux arrondissements.

Mme Sandra BOELLE rapporteure.

2023 DFPE 153 Subvention (59.500 euros) - et conventions - à 5 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique sur les 14e, 15e, 16e et 19e et sur tout Paris.

2023 DFPE 156 Multi-accueil et logement situés 93/99 boulevard Suchet (16e) - Convention de gestion et de remboursement de charges Ville / Paris Habitat OPH.

Mme Laura LAMBLIN BENICHOU rapporteure

L'ordre du jour complémentaire adressé par la convocation du 15 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.096 2023 DDCT 61 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 61 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris : État spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale, de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DDCT 61 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.097 2023 DDCT 62 États spéciaux d'arrondissement -
Délibération cadre-investissement 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 62 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris : États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale, de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DDCT 62 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.098 2023 DDCT 63 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2024.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 63 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris au titre de l'exercice 2024, de mettre à jour l'inventaire des équipements dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale, de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DDCT 63 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.099 2023 DFA 54 Résiliation de la concession de travaux - convention d'occupation du domaine public de la propriété domaniale dénommée le Chalet de la Croix Catelan (Bois de Boulogne, Paris 16^{ème})

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFA 54 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de résilier à l'amiable la concession de travaux-convention d'occupation du domaine public pour la rénovation et l'exploitation du « Chatelet de la Croix catalan » (Paris 16^e) avec la SAS Croix Catelan ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale, de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFA 54 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.100 2023 DLH 137 Réalisation dans les 12e et 16e arrondissements d'un programme de création de 3 logements PLA-I par SNL-Prologues - Subvention (141 154 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 137 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme d'acquisition - amélioration de 1 logement social PLA I à réaliser par SNL Prologues au 25-27 rue de la Voûte (12^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 137 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.101

2023 DLH 239 2 avenue du Maréchal Maunoury 75016 -
Indemnisation amiable d'une société en réparation de
dommages dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 239 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer le protocole transactionnel portant indemnisation de la société « Twin Studios » en réparation de dommages causés lors d'un sinistre intervenu le 16 août 2022 dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris en sa qualité de propriétaire de locaux situés au 2 avenue du Maréchal Maunoury (Paris 16e) ayant subi des dommages à la suite d'infiltrations d'eau en couverture ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 239 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.102

2023 DLH 263 Signature d'une convention avec l'Association départementale pour la promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT), gestionnaire du centre social itinérant des aires d'accueil

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 263 par lequel Madame la Maire de Paris, est autorisée par le Conseil de Paris à signer une convention d'objectifs pour l'année 2023 avec l'Association Départementale pour la Promotion et l'accès aux droits des Tsiganes / Gens du voyage (ADEPT) pour l'animation et la gestion du centre social itinérant sur les deux aires d'accueil de gens du voyage du bois de Boulogne et du bois de Vincennes ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales de la Solidarité et du Droit des Femmes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 263 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.103

2023 DASCO 70 Désaffectation de l'usage scolaire de l'école maternelle Arnold Netter (12e) et de l'école élémentaire Hamelin (16e)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 70 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation le principe de la désaffectation de l'usage scolaire de l'école maternelle situées 42, avenue du Dr Arnold Netter (12^e) et de l'école élémentaire situées 21, rue de l'Amiral Hamelin (16^e) à compter du 31 août 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 70 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.104 2023 DASCO 79 Collèges publics - Dotations complémentaires de fonctionnement (1 431 520 euros), subventions d'équipement (57 230 euros) et subventions pour travaux (197 257 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 79 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'octroi de dotations complémentaires de fonctionnement (1 431 520 euros), de subventions d'équipement (57 230 euros), et de subventions pour travaux (197 257 euros) à certains collèges publics parisiens ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 79 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.105

2023 DASCO 80 Transformations Olympiques - Convention de mise à disposition de locaux et convention d'utilisation et d'animation des dojos solidaires avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 80 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer la convention d'occupation temporaire des locaux de la Ville de Paris et la convention d'utilisation et d'animation des dojos solidaires avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Conseillère de Paris déléguée à la Caisse des Écoles, Présidente de la Commission Sport, J.O. Para-Olympique et Commission de la Jeunesse ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 80 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.106 2023 DASCO 85 Collèges publics imbriqués avec un lycée -
Dotations initiales de fonctionnement 2024 (2 738 585
euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 85 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation les dotations initiales de fonctionnement des collèges imbriqués avec un lycée pour l'année 2024 (2 738 585 euros) ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 85 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.107 2023 DASCO 93 collèges publics parisiens - Modalités d'attribution des dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 93 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation les modalités d'attribution des dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 93 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.108 2023 DASCO 94 Dotations de la Ville de Paris (1 402 000 euros) pour les actions éducatives des collèges publics

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 94 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation les dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics pour l'année 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient projet de délibération n° 2023 DASCO 94 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.109 2023 DASCO 95 collèges publics parisiens - Dotations (662 347 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs des collèges publics

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 95 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de soumettre à son approbation les dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges pour l'année 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DASCO 95 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.110

2023 DASCO 100 Transformations Olympiques - subventions (300 000 euros) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 26 associations dans le cadre du projet "éducation par le sport"

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 100 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement à plusieurs associations parisiennes ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Conseillère de Paris déléguée à la Caisse des Écoles, Présidente de la Commission Sport, JO, Para-Olympique et Commission de la Jeunesse ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur projet de délibération n° 2023 DASCO 100 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.111

2023 DAC 162 Subventions et conventions ou avenants à convention pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAC 162 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris des subventions et conventions ou avenants à convention pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAC 162 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.112 2023 DJS 30 Subventions (113.000 euros) et signature d'une convention et 13 avenants avec le comité et 13 OMS.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DJS 30 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris subventions (113.000 euros) et signature d'une convention et 13 avenants avec le comité et 13 OMS ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DJS 30 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.113 2023 DVD 57 Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 194 100€ en investissement) et conventions associées.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 57 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec les associations vélo : subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 194 100€ en investissement) et conventions associées ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale et de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 57 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.114 2023 DVD 62 Parc de stationnement DELESSERT à Paris 16e - Avenant n°2 de prorogation de la convention de concession.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 62 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec les associations vélo : subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 194 100€ en investissement) et conventions associées ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale et de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 62 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.115 2023 DVD 88 Déploiement à Paris de diverses zones de stockage en cas de crue de la Seine. Signature d'une convention d'occupation et d'utilisation du domaine public avec la RATP

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 88 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec la RATP une convention d'occupation et d'utilisation du domaine public en vue du déploiement à Paris de diverses zones de stockage gérées par la RATP en cas de crue de la Seine ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérémy REDLER, Premier Adjoint au Maire chargé de la Coordination Générale et de l'Administration, des Finances et des Affaires Économiques, Conseiller de Paris, Conseiller Régional d'Ile-de-France ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 88 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.116 2023 DAE 179 Subvention d'investissement (200.000 euros) et convention avec Paris Habitat pour la réhabilitation et l'attractivité de plusieurs locaux destinés à accueillir des commerces culturels/de proximité

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAE 179 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'accorder une subvention d'investissement (200.000 euros) et convention avec Paris Habitat pour la réhabilitation et l'attractivité de plusieurs locaux destinés à accueillir des commerces culturels/de proximité ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat des Quartiers Auteuils Sud et Auteuil Nord ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 179 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.117 2023 DFPE 73 Subventions (1 447 829€), avenants 1 et 2 à la Fondation des Œuvres de la Croix St Simon, pour ses deux établissements hors forfait Fuligule 16^e et l'Ombelle 17^e

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 73 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions à la fondation « Œuvre de la Croix Saint Simon » ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 73 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.118

2023 DFPE 83 Avenant n° 1 à convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage confiée à Paris Habitat pour la création d'un multi-accueil de 36 places et d'un centre de PMI au 51 boulevard Exelmans 16^e.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 83 par lequel Madame la Maire de Paris, sollicite au Conseil de Paris la signature d'un avenant à la convention susvisée, lequel a pour objet de modifier ses clauses fixant le coût des travaux et le défraiement de l'opération, ainsi que son calendrier ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 83 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.119 2023 DFPE 150 Centre multi-accueil situé 2 rue Faustin Hélie /6 place Possoz (16e) - Convention de gestion avec Paris Habitat

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DFPE 150 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec Paris Habitat une nouvelle convention de gestion relative à même multi-accueil ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis l'unanimité ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 150 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.120

2023 DFPE 160 Généralisation à l'ensemble des établissements municipaux des conseils de parents et des conseils d'établissement et modification des règlements intérieurs types proposés aux arrondissements

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 160 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'approuver le principe de généralisation à l'ensemble des établissements municipaux des conseils de parents et des conseils d'établissement, mis en place jusqu'à présent uniquement pour les établissements en régie ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à la l'unanimité un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 160 mentionné en visa.

Votes pour : 29

Abstention : 1



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.121

2023 DFPE 153 Subvention (59.500 euros) - et conventions - à 5 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique sur les 14e, 15e, 16e et 19e et sur tout Paris.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 153 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à six associations et la signature de conventions ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPINER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN-BENICHOU, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Famille et au Tourisme ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 153 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

18 septembre 2023

16.2023.122 2023 DFPE 156 Multi-accueil et logement situés 93/99 boulevard Suchet (16e) - Convention de gestion et de remboursement de charges Ville / Paris Habitat OPH

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 18 septembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 septembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 156 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec Paris Habitat OPH une convention de gestion et de remboursement de charges relatives au multi-accueil et au logement situés 93 et 99 boulevard Suchet (16^e), imbriqués dans un immeuble de logements géré par l'établissement public ;

Vu le projet de délibération en date du 18 septembre 2023 par lequel Monsieur Francis SZPNER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN-BENICHOU, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Famille et au Tourisme ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 156 mentionné en visa.